

<p style="text-align: center;">Les migrants congolais et sénégalais qui retournent dans leur pays partagent-ils les mêmes logiques ? Des approches quantitative et qualitative pour une étude comparative</p>
---

*Marie-Laurence Flahaux, doctorante en démographie (UCL – INED – aspirante FNRS)*

## **Introduction**

Dans une optique comparative, l'objectif général de cette recherche est d'étudier dans quelle mesure les logiques des Congolais qui retournent vivre à Kinshasa diffèrent de celles des Sénégalais qui reviennent à Dakar. Le Congo et le Sénégal présentent deux contextes intéressants à comparer du fait notamment de leurs évolutions différentes. Si le Congo a été marqué par de graves troubles politiques depuis les années 1990, la situation du Sénégal est quant à elle stable depuis des décennies. Les populations des deux pays voient leurs conditions de vie se dégrader au fil du temps, mais pas de la même façon. Il en résulte des histoires et des logiques migratoires assez différentes. De plus, à côté du rôle du contexte des pays d'origine, la situation existant dans les pays de destination peut également avoir un impact sur les logiques que les migrants suivent concernant le retour au pays. En outre, les traditions culturelles et sociales distinctes au Congo et au Sénégal peuvent également intervenir dans les stratégies migratoires des individus.

Cette étude comparative mobilise des données quantitatives issues des enquêtes MAFE et des entretiens qualitatifs pour analyser les logiques des migrants qui retournent dans leur pays. Ce papier met particulièrement l'accent sur la démarche mise en œuvre, qui consiste à aller et venir non seulement entre les « terrains », mais aussi entre approches qualitative et quantitative, utilisant la première en aval et en amont de la seconde. Ce papier tente donc concrètement une articulation entre approches quantitative et qualitative pour mieux comprendre les logiques qui sous-tendent les migrations de retour à Dakar et à Kinshasa.

## **1. Présentation des données**

### **a) Les données quantitatives**

Les données quantitatives utilisées sont issues des enquêtes MAFE<sup>1</sup> (Migration entre l'Afrique et l'Europe) menées à Kinshasa en 2009 et à Dakar en 2008. Les questionnaires de ces enquêtes sont tout à fait comparables et particulièrement riches. L'enquête ménage permet de généraliser les tendances migratoires sur de larges échantillons (environ 1500 migrants actuels ou migrants de retour pour chaque pays) en collectant notamment ces informations : année du premier départ, premier pays de destination, année de l'éventuel premier retour,

---

<sup>1</sup> Le projet MAFE est coordonné par l'INED (C. Beauchemin), en association avec l'Université catholique de Louvain (B. Schoumaker), Maastricht University (V. Mazzucato), l'Université Cheikh Anta Diop (P. Sakho), l'Université de Kinshasa (J. Mangalu), University of Ghana (P. Quartey), Universitat Pompeu Fabra (P. Baizan), Consejo Superior de Investigaciones Científicas (A. Gonzalez-Ferrer), FIERI (E. Castagnone), et University of Sussex (R. Black). Les enquêtes ont été réalisées grâce au soutien financier de l'INED, de l'Agence Nationale de la Recherche, de la région Ile-de-France, du programme FSP 'Migrations internationales, recompositions territoriales et développement dans les pays du Sud', et du Septième programme-cadre de l'Union européenne (convention 217206).

pays de résidence actuel et une série de variables sociodémographiques qui permettent de décrire le profil des individus. L'enquête biographique quant à elle inclut non seulement les biographies migratoires des individus, mais également leurs histoires professionnelles, familiales, l'historique des investissements, des transferts d'argent,... Les vies des individus interrogés peuvent donc être retracées de manière approfondie, année après année. Par exemple, ces données quantitatives renseignent sur la situation des migrants avant leur départ, le motif de leur migration, les conditions dans lesquelles ils ont vécu à l'étranger et la raison de leur retour au pays. Il convient de remarquer que, dans ces enquêtes, un séjour est considéré comme une migration s'il est d'une durée d'au moins un an. Il en est de même pour le retour.

## **b) Les données qualitatives**

Les données qualitatives proviennent d'enquêtes de terrain que j'ai réalisées en 2009 et 2010 à Dakar (19 semaines en 3 séjours) et en 2011 à Kinshasa (7 semaines en un séjour). Il s'agissait d'entretiens qualitatifs semi-directifs avec des Sénégalais et des Congolais étant partis après l'âge de 18 ans à l'étranger pour au moins une année et étant revenus de façon durable dans leur pays d'origine. A ce jour, une cinquantaine d'entretiens ont été réalisés à Dakar et une trentaine à Kinshasa. Il me semblait important de vivre au cœur des réalités locales pour comprendre au mieux les contextes. Ainsi, durant mes différents séjours, j'ai vécu dans des familles congolaises et sénégalaises dans des quartiers populaires de Kinshasa et de Dakar. Pour accéder aux répondants, j'ai choisi de prendre les transports en commun afin de favoriser les rencontres avec toutes les couches de la société ; une fois la conversation engagée avec mes voisins de route, je leur expliquais l'objet de ma recherche et je leur demandais s'ils ne connaissaient pas des migrants de retour répondant à mes critères. J'ai choisi de ne pas échantillonner mes répondants à partir des données MAFE pour une raison d'ordre éthique, car il avait été signifié aux ménages qu'ils ne seraient pas recontactés après l'enquête quantitative. Quoiqu'il en soit, entrer en contact avec des migrants de retour n'a pas été laborieux en soi ; le mode d'accès choisi a permis de rencontrer des personnes aux caractéristiques et expériences migratoires très variées : des migrants de retour d'Europe, d'Afrique ou d'ailleurs, des hommes et des femmes aux niveaux d'instruction variables, partis et revenus pour différentes raisons,... L'objectif était de retracer leur parcours de vie, de percevoir les logiques sous-tendant la migration et le point de vue subjectif des individus par le biais de questions ayant trait à la décision du départ, au vécu de l'expérience migratoire, aux circonstances du retour et à leur vécu depuis qu'ils sont revenus au pays.

## **2. Méthodologie**

### **a) Aspects théoriques des approches quantitative et qualitative**

A priori, un certain clivage apparaît entre les deux types d'approches. Le quantitatif a la réputation d'être objectif, précis, et représentatif parce qu'il se fonde sur de larges échantillons. Quant au qualitatif, il a la renommée de donner lieu à des résultats plus imprécis ; son but est de comprendre les choses de façon subjective à partir de cas particuliers. L'idée commune qui est souvent partagée à propos du quantitatif est qu'il est rigide car il ne tient compte que de variables préalablement fixées, alors que le qualitatif, de par son approche englobante, est connu pour mettre l'accent sur le contexte et pour faire preuve d'une plus grande souplesse.

Cependant, comme le déclare Couty (1984), ce clivage est superficiel : les approches quantitative et qualitative renverraient plutôt à deux domaines d'intelligibilité du réel distincts. Il s'agirait donc plutôt de deux façons d'appréhender le réel, le quantitatif mettant l'accent sur la recherche de la représentativité et le qualitatif sur la compréhension des comportements individuels, des représentations et des logiques en tenant compte du fait qu'ils font partie d'un environnement culturel, politique et historique particulier (Gondard-Delcroix 2006). Pour un même sujet donné, le qualitatif recherche la cohérence à partir de cas spécifiques tandis que le quantitatif recherche l'homogénéité comme source d'extrapolation à partir d'un échantillon représentatif (Winter 1984).

### **b) Mise en œuvre concrète de la combinaison des deux approches**

Ce papier entend combiner les approches quantitative et qualitative pour analyser les logiques du retour des Congolais et des Sénégalais. Les données quantitatives, riches et extrapolables, permettent de connaître le phénomène du retour des migrants de façon objective. Les retours dans les régions de Kinshasa et de Dakar sont-ils nombreux ? Après combien de temps ont-ils lieu ? Y a-t-il des différences selon que les migrants soient Congolais ou Sénégalais et selon qu'ils reviennent d'un pays d'Afrique ou d'un pays du Nord ? Les femmes retournent-elles au pays autant que les hommes ? Les entretiens qualitatifs, eux, permettent de mieux comprendre les comportements des individus, leur vision de la migration, et leur point de vue subjectif à propos de leur retour. Leurs histoires et leurs paroles donnent des éléments d'explication à propos de convergences et de divergences apparues quantitativement entre les migrations de retour au Sénégal et au Congo, ce qui peut susciter de nouvelles idées d'analyses.

La façon de procéder consiste donc en un va-et-vient entre approches qualitatives et quantitatives, de façon à renforcer au fur et à mesure les hypothèses et les résultats de la recherche. Ainsi, les premiers résultats quantitatifs sur les retours selon la destination donnent lieu à certaines interprétations grâce aux entretiens qualitatifs. Ceux-ci permettent notamment la formulation d'hypothèses à propos de différences selon la période de départ et la destination des migrants. Ces hypothèses vont par la suite être testées à partir des données quantitatives, et les résultats seront à nouveau analysés et interprétés à la lueur des entretiens qualitatifs. De manière progressive, on entend entrer dans une analyse de plus en plus fine du sujet de façon à comprendre du mieux possible les éléments qui entrent en compte dans les logiques des retours des migrants congolais et sénégalais.

### **3. Les approches théoriques des logiques du retour**

Le retour et son caractère plus ou moins prévu et rationnel se présentent différemment selon les théories des migrations internationales. La théorie de l'économie néoclassique et la théorie de la nouvelle économie de la migration de travail énoncent par exemple des visions très différentes de la migration, y compris du retour, tandis que le cadre théorique dénommé « push pull » dresse une typologie des raisons à l'origine du retour des migrants.

L'approche néoclassique, la plus ancienne et souvent la mieux connue, se fonde sur la notion de l'écart des salaires entre pays d'origine et pays de destination ainsi que sur la prévision de gains plus importants par les migrants dans les pays d'accueil (Todaro 1969) ; en absence de différences salariales, la migration n'aurait donc pas lieu. Dans cette théorie, les individus sont des acteurs rationnels qui décident de migrer suite à un calcul de coûts et bénéfices (Massey et al. 1993). Selon la théorie néoclassique, la migration est considérée comme

permanente pour maximiser des gains tout au long de la vie (Constant et Massey 2002). Par conséquent, elle considère le retour comme la conséquence d'un échec à l'étranger parce que les bénéfices espérés de la migration n'ont pas été atteints. L'échec se situe au niveau de la durée que le migrant a passée à l'étranger et au niveau des gains attendus de la migration. Celle-ci n'a pas pu aboutir à une installation permanente et à une réunification familiale comme la théorie postule qu'elle aurait dû. Par contre, si les différences salariales sont éliminées, cela mettra fin aux mouvements migratoires (Massey et al., 1993), et le retour ne sera dans ce cas pas vu comme un échec.

Plus récemment, la théorie de la nouvelle économie de la migration de travail (NELM) a remis en doute les nombreuses conclusions de l'approche néoclassique (Stark et Bloom 1985). Cette théorie ne considère plus que la décision de migrer est prise par un individu isolé, mais qu'elle est prise au niveau du ménage des migrants. La migration n'a pas seulement lieu pour maximiser des revenus, mais surtout pour minimiser les risques en diversifiant les ressources du ménage dans un contexte économique contraignant (Stark 1991). Dans ce cadre, le retour est considéré comme le résultat logique du projet migratoire permettant aux migrants de faire des économies, d'améliorer leurs compétences et d'acquérir de l'expérience (Stark 1991). La migration est alors considérée comme une réussite lors du retour puisque le migrant a atteint ses objectifs (Cassarino 2004).

King (2000) a développé un cadre théorique simplifié appelé « push pull ». Les types de facteurs « pull » incitent le migrant à rentrer dans son pays d'origine en raison d'une motivation positive spécifique, tandis que les facteurs « push » sont à l'origine du départ du migrant du pays de destination au vu de certaines difficultés qui se présentent à lui. Il procède à une telle classification des causes du retour en distinguant les causes économiques, sociales, familiales ou liées au cycle de vie, politiques et d'ordre moral (Tableau 1).

**Tableau 1 : Classification de King des facteurs push et pull du retour des migrants dans leur pays d'origine.**

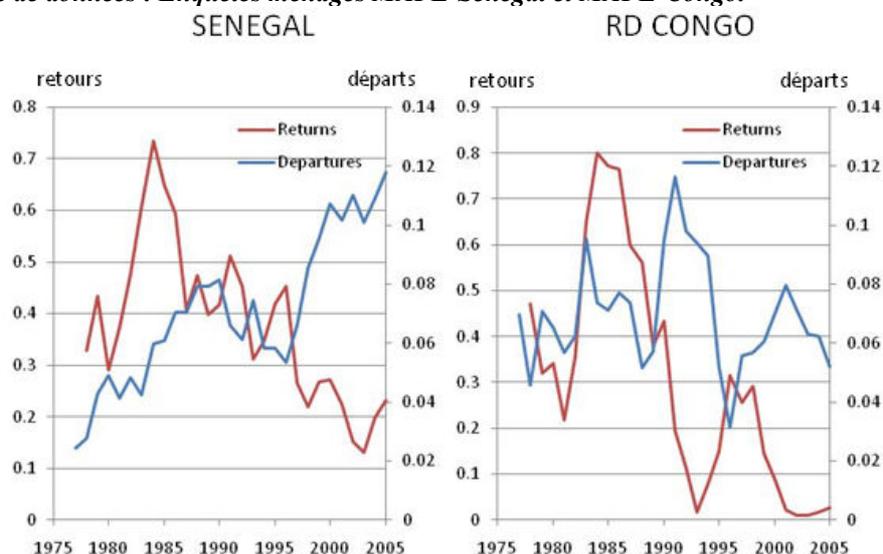
	<b>Push</b>	<b>Pull</b>
<b>Causes économiques</b>	Détérioration de la situation économique dans le pays de destination	Développement de la région d'origine et hausse des salaires
<b>Causes sociales</b>	Racisme et difficultés d'intégration dans le pays d'accueil, appelés problèmes d'ajustement par Ammassari et Black (2001)	Nostalgie du pays d'origine, désir d'avoir un meilleur statut social au pays (par la création d'entreprise, le commerce, la construction d'une maison,...)
<b>Causes familiales ou liées au cycle de vie</b>	/	Volonté de retourner pour se marier, retrouver des liens familiaux forts, éduquer leurs enfants dans le milieu d'origine, passer la retraite,...
<b>Causes politiques</b>	Expulsions forcées, politiques indirectes des pays de destination sur le retour des migrants (comme des restrictions sur le travail, sur le regroupement familial ou la jouissance de certains droits)	Politiques encourageant et facilitant le retour (comme les avantages fiscaux, l'assistance sociale ou les bourses ménagères incitant au retour)
<b>Raisons d'ordre moral</b>	/	Sens de l'obligation et du devoir envers le pays d'origine (pour la construction de la nation)

#### 4. Tendances générales des retours à Dakar et à Kinshasa

Les données des enquêtes MAFE permettent de connaître, pour chaque année, les proportions des départs en migration ainsi que celles des retours après une durée de 10 ans à l'étranger. Cette première analyse est utile dans le sens où, en donnant des estimations sur la corrélation entre les tendances d'émigrations et des retours, elle peut mettre en avant le rôle des contextes d'origine dans les migrations.

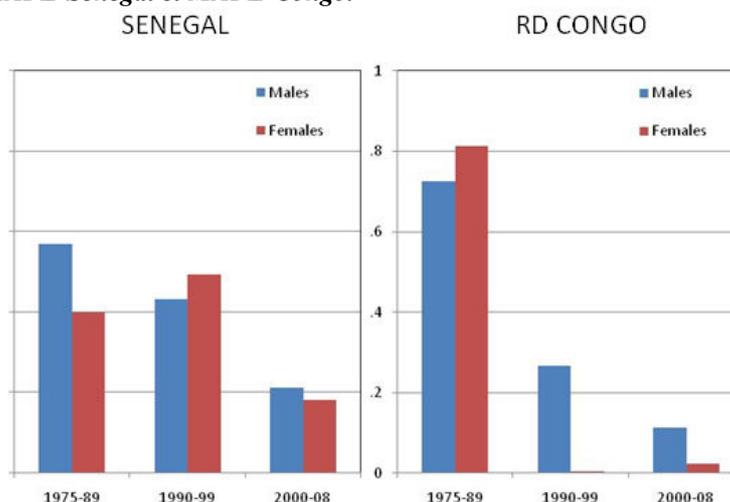
Les corrélations entre les départs et les retours sont mises en évidence par la figure 1. Cette figure représente donc, pour chaque année, les proportions d'individus partis en migration par rapport aux non-migrants ainsi que les proportions de migrants rentrés après au moins 10 ans par rapport à ceux qui sont toujours à destination après cette période. Au Sénégal, la propension au départ s'accroît globalement avec le temps, tandis que la propension au retour diminue depuis la moitié des années 1980. Ces années sont révélatrices des difficultés économiques au Sénégal (Tall 2002) suite aux ajustements structurels mis en place. Ces tendances (augmentation des départs et diminution des retours) se poursuivent jusqu'à aujourd'hui et sont clairement visibles à partir de la seconde moitié des années 1990. Le contexte économique défavorable doit inciter au départ et décourager le retour des migrants. Ce raisonnement vaut également pour le Congo, qui a connu une histoire différente avec d'importants troubles politiques en plus de la dégradation générale des conditions de vie des populations. On constate que les retours, qui avaient lieu en grande proportion dans la première moitié des années 1980, sont ensuite en nette diminution. Les conditions plus difficiles dues aux effets engendrés par les ajustements structurels de 1982 et 1983 (Braeckman 2009) n'incitent pas les migrants à revenir dans leur pays d'origine. D'ailleurs, la fin des années 1980 est marquée par une importante vague d'émigration. Entre 1991 et 1993, les retours sont quasiment nuls et la propension au départ atteint son point le plus haut, ce qui peut-être expliqué par le mauvais climat économique à l'origine des pillages qui ont ravagé la région de Kinshasa à cette époque (Schoumaker, Vause et Mangalu 2009). Après cette période de grande crise économique, les retours reprennent et l'émigration diminue, avant de connaître une nouvelle augmentation vers 1997, au moment de la fin du règne de Mobutu et de la guerre de la Libération menée par L. D. Kabila. Ce n'est qu'à partir des années 2000 que la situation devient plus stable, mais les retours restent très peu nombreux, vu le climat d'instabilité qui continue à régner.

Figure 1. Proportions des premiers départs et des retours dans les 10 années suivant le départ entre 1975 et 2007. Source de données : Enquêtes ménages MAFE-Sénégal et MAFE-Congo.



Y a-t-il des différences entre les hommes et les femmes concernant les retours ? La figure 2 suggère une évolution différente des rapports de genre entre migrants sénégalais et congolais. Si les femmes sénégalaises ne semblent pas véritablement se distinguer des hommes dans leur propension au retour dans les 10 années qui ont suivi le départ puisqu'elles rentrent tout autant, ce n'est pas le cas des Congolaises. Celles-ci rentrent un peu plus que leurs homologues masculins au Congo avant les années 1990, mais elles rentrent beaucoup moins ensuite, ce qui pourrait être interprété comme le signe d'une certaine autonomisation des femmes congolaises migrantes qui se détachent des comportements des hommes face au retour.

**Figure 2. Proportions des retours dans les 10 années suivant le départ selon le sexe. Source de données : Enquêtes ménages MAFE-Sénégal et MAFE-Congo.**



Ces deux analyses quantitatives assez générales sur les tendances des retours permettent de jeter les bases des directions à prendre pour la suite des analyses. Deux hypothèses sont émises.

D'une part, il a été constaté que les retours sont de moins en moins fréquents. Si le contexte économique et politique global des deux pays peut l'expliquer, il serait intéressant de voir si les migrants qui sont partis dans un pays du Nord retournent dans les mêmes proportions que ceux qui ont migré dans un autre pays d'Afrique. Nous avons l'impression, à partir de l'enquête qualitative, que les migrations intra-africaines sont plus temporaires. Ils semblent souvent revenir d'une migration en Afrique parce qu'ils ont atteint l'objectif qu'ils s'étaient fixé ou parce qu'ils ont l'habitude de circuler dans les pays voisins pour le commerce ou parce que leur famille élargie y réside. Certains reviennent également dans leur pays après avoir échoué dans la tentative d'aller en Europe en passant par d'autres pays d'Afrique ou parce qu'ils ont été expulsés ou victimes de maltraitance, ce qui semble être souvent le cas des Congolais en Angola. Lorsque les migrants vont en Europe, par contre, l'optique est souvent d'y rester plus longtemps étant donné les meilleures conditions de vie et la sécurité qu'ils peuvent y trouver. Toutefois, les logiques migratoires ont pu évoluer avec le temps, en fonction de la situation des pays d'origine.

**Pape**, un migrant sénégalais, remarque que les choses ont changé avec le temps en termes de migration. Il est parti en France en 1975 avec un objectif précis : faire des études et acquérir de l'expérience. Il méprise la logique des migrations actuelles mais convient que les générations d'aujourd'hui vivent des réalités différentes : « *Je n'aime*

*pas comment ça se passe en ce moment : il y a une crise, ça ne va pas en Afrique, alors les gens abandonnent. Les immigrés, ce sont les gens qui s'en vont sans formation. Non, ça ne va pas.... Malheureusement, ce n'est pas les mêmes générations et on n'a pas eu à vivre ce qu'ils ont à vivre »*

L'hypothèse que nous posons repose sur l'idée que les logiques migratoires varient selon les périodes de départ et les destinations des migrations. Les logiques concernant le retour seraient liées au contexte dans les pays d'origine, mais aussi à celui dans les pays de destination.

D'autre part, on constate que les femmes sénégalaises retournent à peu près autant que leurs homologues masculins, alors que les Congolaises semblent s'autonomiser en restant davantage à destination à partir du début des années 1990. Les entretiens réalisés révèlent que les stratégies migratoires des Sénégalais et de leur famille sont très liées au bien-être de la celle-ci et à la perpétuation des valeurs sociales, traditionnelles et religieuses. A la question de savoir si les individus avaient au moment du départ l'intention de retourner vivre un jour dans leur pays, la grande majorité des Sénégalais répondaient par la positive, en soulignant l'importance de la famille. En outre, les familles, par souci pour la préservation des valeurs et des traditions religieuses musulmanes, tiendraient à ce que les individus ne s'éloignent pas des valeurs dans lesquelles ils ont grandi, en particulier les femmes. Les familles sont d'ailleurs moins enclines à ce que ces dernières migrent, et elles sont plus favorables à leur retour si elles sont parties.

**Bouso**, une jeune femme sénégalaise, explique qu'elle avait voulu aller étudier à l'étranger dès l'obtention de son BAC. Cependant, sa famille n'était pas favorable à ce qu'elle s'en aille car, au Sénégal, il n'est pas bien vu qu'une femme quitte le pays si jeune, étant donné le risque qu'elle s'éloigne des valeurs et traditions musulmanes. Après son master, en 2008, après de nombreuses insistances, elle part finalement faire sa spécialisation en France, tout en gardant à l'esprit qu'elle reviendra rapidement vivre auprès de sa famille. Le fait de vivre loin l'a même rapprochée des siens : *« Quand tu es là-bas, tu te rends encore plus compte de l'importance de la famille, de l'importance des parents (...). Ca te manque beaucoup »*. Après une année, elle est rentrée et est contente de vivre à nouveau dans la maison familiale.

La préservation des liens familiaux et de cette culture se manifeste aussi par le désir d'élever les enfants au Sénégal et non à destination.

**Bintou**, qui a habité une quinzaine d'années en Allemagne, n'a jamais voulu y vivre définitivement : *« Moi, je pensais toujours à trouver un travail à partir de l'Allemagne et venir ici. J'ai toujours voulu rentrer. Je n'ai jamais douté de ça »*. L'occasion du retour est survenue lorsque ses deux enfants sont nés. Non seulement il était difficile pour elle d'élever ses deux enfants à destination, mais elle souligne aussi l'importance que ses fils connaissent leurs origines, leur culture, et leur famille élargie.

En revanche, surtout depuis les dernières décennies, les Congolais envisagent davantage le regroupement familial à destination que le retour de la famille au Congo. Au contraire du Sénégal où la mobilité des femmes est souvent soumise à l'autorité du chef de ménage pour préserver les traditions, au Congo, les femmes semblent plus autonomes ou guidées par d'autres stratégies. Les valeurs répandues notamment par les églises évangéliques, de plus en plus présentes au Congo et dans les pays de destination des migrants, jouent peut-être un rôle en prônant une certaine modernité et égalité entre hommes et femmes dans le couple. Le fait que les individus soient loin de leur société d'origine en vivant à l'étranger ne semble pas être un problème. Dans le cas où ils retournent au pays, les Congolais laissent souvent leur femme et leurs enfants à destination, du moins pour les migrations dans les pays du Nord. Il s'agirait en fait plutôt même d'une stratégie migratoire :

**Jacques**, venu en Belgique pour une spécialisation et ayant fait venir sa famille, n'avait pas l'autorisation d'exercer son métier de médecin en Belgique. Il a pris la

décision de rentrer au pays : « *C'est une décision dure pour tout le monde* », mais il n'a pas souhaité que son épouse et ses enfants le rejoignent : « *Non, je ne voudrais pas ça pour eux, il y a trop d'instabilité. Et je ne veux pas plonger mes enfants dans la mentalité d'ici (...). Je préfère qu'ils restent en Belgique* ».

Ces résultats nous amènent à nous interroger sur les motifs des retours au Congo et au Sénégal par sexe, mais surtout à poser l'hypothèse suivante : la culture et les traditions auraient une place importante dans les logiques migratoires. Par conséquent, il convient de ne pas les négliger dans l'interprétation de chacun des résultats.

## 5. Les motifs des retours variables par sexe

Les proportions des retours au Sénégal et au Congo entre 1975 et 2008 selon les motifs et par sexe ont été calculées à partir des enquêtes biographiques MAFE. Comme le tableau 1 le montre et comme on devait s'y attendre, des différences de genre apparaissent. Comme attendu, il s'avère que les femmes déclarent revenir en majorité pour des raisons familiales. 65% des migrantes sénégalaises citent ce motif contre 48 % des Congolaises, ce qui montre l'importance de la famille dans les deux pays, mais davantage au Sénégal. Un homme sur cinq, qu'il soit Sénégalais ou Congolais, est quant à lui concerné par ce motif de retour.

Pour les hommes, les raisons du retour sont plus équilibrées. 37 % des hommes Sénégalais reviennent au pays suite aux conditions de vie difficiles à destination, tandis qu'un quart des Congolais cite ce motif. Deux hommes migrants sénégalais et 3 hommes migrants congolais sur dix disent être revenus pour une raison positive au pays, à savoir travailler, vivre, étudier ou investir.

Les retours liés à des problèmes de papiers, qui prennent généralement la forme d'expulsion, concernent surtout des hommes mais en faible proportion. Ce résultat révèle donc que les retours sont majoritairement spontanés et non encadrés.

**Tableau 1. Motifs des premiers retours dans le pays d'origine selon le sexe entre 1975 et 2008. Source de données : Enquêtes biographiques MAFE-Sénégal et MAFE-Congo.**

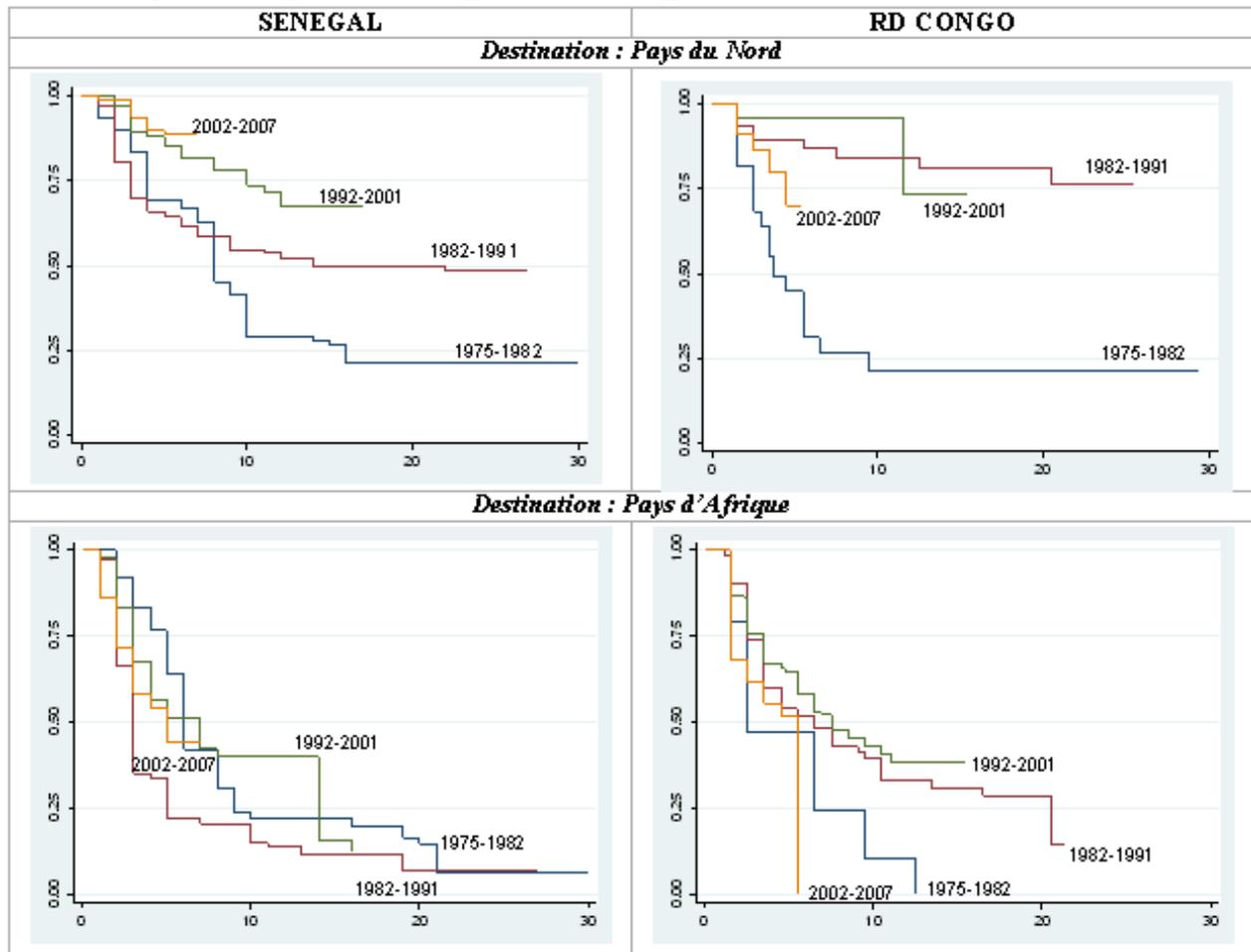
		SENEGAL		CONGO	
			N		N
<b>Hommes</b>	Raisons familiales	<b>22%</b>	36	<b>20%</b>	42
	Pour travailler, vivre, étudier ou investir dans le pays d'origine	<b>20%</b>	33	<b>29%</b>	60
	Conditions de vie difficiles dans le pays de destination	<b>37%</b>	61	<b>25%</b>	52
	Problème lié aux papiers	<b>15%</b>	25	<b>14%</b>	29
<b>Femmes</b>	Raisons familiales	<b>65%</b>	49	<b>48%</b>	60
	Pour travailler, vivre, étudier ou investir dans le pays d'origine	<b>10%</b>	7	<b>16%</b>	20
	Conditions de vie difficiles dans le pays de destination	<b>17%</b>	13	<b>17%</b>	21
	Problème lié aux papiers	<b>1%</b>	1	<b>9%</b>	11

## 6. Des retours variables selon la période de départ et la destination

Etant donné que les retours et leurs logiques doivent différer selon la destination et la période, il est intéressant de regarder ce qu'il en est quantitativement à partir des données des enquêtes ménages MAFE. Les courbes de survie de la figure 3 représentent les proportions des migrants se trouvant encore à l'étranger en fonction du nombre d'années écoulées depuis leur

premier départ du Sénégal. L'origine de l'axe des abscisses (année 0) correspond à l'année du départ. Cette année-là, 100 % des migrants sont à destination. A mesure que le temps passe, les migrants rentrent donc petit à petit au Sénégal. Les différentes courbes correspondent aux différentes périodes de départ, de façon à voir si les retours diffèrent selon le moment où les migrants ont quitté leur pays. Des points communs et des divergences ressortent des résultats sur les tendances des retours des Congolais et des Sénégalais partis en Afrique ou dans un pays du Nord.

**Figure 3. Courbes de survie des migrants selon la période de départ et la zone de destination. Source de données : Enquêtes ménages MAFE-Sénégal et MAFE-Congo.**



### a) Les retours des Congolais et des Sénégalais qui ont migré en Afrique

La figure 3 met en évidence que les retours d'Afrique ont lieu plus rapidement et en plus grande proportion que les retours des pays d'Europe. Les tendances paraissent assez semblables pour les migrations congolaises et sénégalaises.

Les Sénégalais rencontrés ont rarement eu l'intention de s'installer dans un autre pays d'Afrique ; soit ils avaient l'intention d'aller acquérir une certaine expérience tout en restant dans l'optique de rentrer au pays, soit ils sont restés plusieurs années en situation de transit dans un pays avec l'objectif d'atteindre l'Europe, mais l'échec de leur tentative les a fait revenir au Sénégal.

**Bara** a quitté le Sénégal en 1984 pour aller amasser une certaine somme d'argent et acquérir de l'expérience : « *Le Gabon est mieux loti que le Sénégal. On arrive à avoir*

*des revenus plus conséquents là-bas. Et ce n'est pas facile de tourner le dos à ça pour revenir au Sénégal* ». Cependant, il a toujours su qu'il rentrerait un jour au Sénégal : « *Quand on a la famille derrière, des fois, on se dit qu'on ne peut pas rentrer parce qu'on est parti avec un objectif, et la famille s'attend à ce que je revienne avec des biens. On se dit qu'on ne revient pas tant qu'on n'a pas acquis ça* ». Il a vu des opportunités s'ouvrir à lui par la suite dans des pays d'Afrique de l'Ouest, mais il savait que ses séjours ne seraient jamais définitifs.

**Sam** a voulu tenter sa chance en voulant rejoindre l'Europe par la route. En 2002, il est parti en passant par le Mali puis par le Burkina Faso. Là, à cours d'argent, il a travaillé pendant plus d'une année, avant de tomber malade et de rentrer. En 2007, il décide d'essayer à nouveau d'aller en Europe en passant par le Cap Vert : « *J'avais vu des gens passer là-bas, et je dis pourquoi pas moi. Cap Vert, j'ai entendu c'est une île près de Espagne, quoi. Moi, oui, où là je peux rejoindre Europe seulement c'était bon* ». Malheureusement, il n'a pas pu partir en Europe car on lui a pris son argent. Sa deuxième migration s'est donc aussi soldée par un échec et il est rentré à Dakar.

En ce qui concerne les Congolais rencontrés qui avaient migré à l'intérieur de l'Afrique, certains en sont revenus à la suite de l'échec d'une tentative de migration vers l'Europe ; ce cas est semblable à celui des Sénégalais. Néanmoins, les Congolais sont plus vulnérables que les Sénégalais lorsqu'ils vont dans les pays frontaliers car ils ne jouissent pas d'une certaine liberté de circulation comme dans la CEDEAO (Kabbanji, Ouédraogo et Piché 2005). De plus, la stabilité de la sous-région en Afrique de l'Ouest n'est pas la même qu'en Afrique centrale et australe, touchée par des crises, par l'insécurité, le non-respect des droits humains,... Que les Congolais soient partis temporairement ou qu'ils aient été dans l'idée de s'établir en Afrique, ils doivent très souvent faire face à des difficultés d'intégration, à des expulsions, ou à l'insécurité.

En Afrique du Sud, par exemple, où les autochtones sont privilégiés dans l'emploi par rapport aux étrangers (à l'exception des médecins et des infirmières), l'intégration est extrêmement difficile. Les migrants constatent qu'ils n'ont pas pu y trouver la situation qu'ils espéraient car ils ne parviennent pas à s'intégrer sur le marché de l'emploi. Ils sont alors amenés à prendre la décision de revenir au Congo, surtout depuis que des conditions de vie plus satisfaisantes refont petit à petit surface. On constate d'ailleurs à la figure 3 que les retours les moins fréquents d'Afrique au Congo correspondent aux années 1980 et 1990, marquées par des crises économiques et politiques.

L'Angola a toujours été une des principales destinations des Congolais. A l'époque de Savimbi (avant 2002), les Congolais pouvaient profiter de l'extraction artisanale du diamant et faire des va-et-vient entre l'Angola et le Congo ; souvent, les familles s'implantent dans les deux pays. Cependant, depuis le changement de régime en 2002, le pouvoir en place voit la présence congolaise comme une menace, d'où l'interdiction pour les Congolais d'exploiter le diamant et les expulsions massives (Sossou, M'Paty et Buzika 2010).

**Billy** est parti en 2002 en tant que « creuseur de diamants » en Angola. Son activité était fructueuse, il a rapidement pu installer un comptoir et entrer dans le commerce du diamant. Cependant, un peu plus d'un an plus tard, le pouvoir angolais a prévenu que tous les Congolais en situation irrégulière sur le territoire seraient refoulés dans les 15 jours. Il a donc préféré retourner au Congo : « *Je n'ai pas voulu rester. Parce qu'avant de partir, on m'avait déjà dit : 'les Angolais sont des gens qui ne raisonnent pas comme nous parce qu'ils tuent, oui, si vous résistez'. J'ai aussi des amis qui ont été tués. Beaucoup de Congolais ont été tués* ».

Le régime angolais est également hostile aux pasteurs congolais des Eglises du Réveil, qu'ils reconduisent sans concession à la frontière avec leur famille, de façon à ce que cette religion ne se répande pas dans le pays.

En 2007, **Christiane** a accompagné son mari en Angola, où ce dernier exerçait à la fois en tant qu'artiste et pasteur. Elle raconte son expérience : « *Un jour, un matin comme ça, les policiers là-bas venaient arrêter tous les gens qui ne sont pas de l'Angola. Un matin, on a frappé à la porte, et les policiers ont dit : « Sort ! ». On est sortis, on nous emmenés jusque là où (...), pendant une semaine, on n'avait rien. On était dans le cachot. Après une semaine, on nous a fait monter dans le véhicule et on nous a emmenés jusqu'à la frontière. On nous a laissés seulement comme ça, là : débrouille-toi (...). On est rentrés ici, mais tous nos biens sont restés là ».*

Les retours des Congolais d'Afrique ne reflètent donc pas la réussite de la migration par l'atteinte d'un but fixé. Ils sont plutôt le résultat de circonstances contraignantes à destination. Pour les Sénégalais, la tendance semble plus atténuée, car ils émettent plus souvent le désir de rentrer dès le départ.

### **b) Les retours des Congolais et des Sénégalais qui ont migré dans un pays du Nord**

La figure 3 montre également une évolution des tendances au retour des migrants des pays du Nord en fonction de la période à laquelle ils ont migré. Ainsi, on voit que les migrants partis dans un pays du Nord rentrent davantage si leur départ a eu lieu avant 1982. Parmi les Sénégalais partis à cette époque, 50 % sont rentrés après une durée de 10 ans, ce qui correspond aux courbes des retours d'Afrique. Les Congolais, eux, rentraient alors plus que les Sénégalais.

Avant tout, il convient de rappeler les histoires migratoires différentes dans les deux pays. La migration sénégalaise était, à partir des années 1960, une migration de main d'œuvre vers la France, notamment dans le cadre du développement de l'industrie automobile (Pison, Hill, Cohen et Foote 1997 ; Robin 1996). Il s'agissait essentiellement d'hommes seuls (Petit 2002), qui retournaient au pays après la retraite ou le terme du contrat. Ensuite, dans les années 1975 et 1976, le regroupement familial est rendu possible (Lalou, Robin et Ndiaye 2000) et les familles s'installent petit à petit à destination. Concernant la migration des Congolais vers l'Europe, il s'agissait plutôt d'une migration d'élites vers la Belgique dans un cadre d'études (Kagne et Martiniello 2001). Ainsi, jusqu'à la fin des années 1980, ce sont les intellectuels qui rentrent au Congo pour exercer des emplois de cadres, en pensant que leur avenir était assuré. Leur retour s'inscrivait dans les discours de nationalisme et de retour à l'authenticité prônée par le président Mobutu. Celui-ci avait mis en place des programmes de suivi des Congolais partis dans le cadre des études à l'étranger par le biais des ambassades. A ce moment, les migrants rentraient donc puisqu'un bon salaire, un logement, un véhicule et un bon statut leur était garanti dès leur arrivée au pays.

**Jean-Philippe** a eu une bourse du gouvernement congolais pour partir en 1975 faire ses études en Belgique, où il a vécu dans des conditions particulièrement bonnes. Il savait qu'il reviendrait au Congo une fois son diplôme obtenu, et il n'a donc jamais demandé à obtenir la nationalité belge : « *Tout le temps que j'étais en Belgique, je n'avais jamais pensé un seul instant changer de nationalité, parce que la situation de l'époque n'était pas comme maintenant ».* Le gouvernement du Congo prenait tout en charge pour son retour, y compris le transport par bateau de tous ses biens et de sa voiture. C'est par la suite, avec la dégradation de l'économie et l'apparition des troubles, qu'il a véritablement regretté son retour.

Effectivement, dès les années 1980, le Congo et le Sénégal ont connu des évolutions plus difficiles. La figure 3 montre bien que plus la période du départ est récente et moins les retours sont fréquents ; ils ont également lieu après une durée de plus en plus longue à l'étranger. Les tendances sont presque identiques pour le Congo, mais les migrants qui ont quitté le pays dans les décennies 1980 et 1990 sont moins rentrés. Pourquoi les migrants des pays du Nord sont-ils moins revenus dans leur pays à partir de cette époque ? Les résultats peuvent renvoyer à une explication qui fait référence à la situation prévalant au moment de leur départ, avec les conséquences des ajustements structurels imposés au pays par le FMI qui réduisent notamment l'emploi dans le secteur public. Au Congo, l'ouverture au multipartisme, au début des années 1990, conduit Mobutu à renforcer sa sécurité et à investir dans le secteur de la défense pour continuer à asseoir son pouvoir. La chute de l'ex-URSS entraîne la rupture des liens entre l'Occident et le Congo pour contrer le communisme. Le climat économique est de plus en plus mauvais, et les sociétés publiques et privées ferment ou font faillite. La corruption et la mauvaise gestion se généralisent, et, en 1991, le pays connaît un premier grand pillage suite aux révoltes de l'armée. Des industries, universités, hôpitaux et commerces, il ne reste rien. La situation économique du Congo est au plus bas. Les migrants qui avaient étudié en Europe et qui étaient rentrés regrettent leur retour. Le contexte existant dans le pays d'origine joue donc un grand rôle, surtout dans le cas du Congo où les migrants qui ont fui l'insécurité ont la volonté de faire leur vie dans un pays du Nord qui leur procure le respect de leurs droits, la paix et une certaine stabilité.

**Benoît**, qui étudiait à l'université, a quitté le Congo en 1991 dans un contexte de répressions étudiantes. Il participait aux manifestations organisées pour soutenir l'opposition. A ce moment-là, comme il le dit, « *la situation politique était très dans l'ébullition, très mouvementée (...), certains de mes camarades déjà avaient été cachetés. Quand on dit cachetés, ça veut dire qu'ils ne pouvaient pas travailler, trouver un bon emploi pendant le régime Mobutu. Et on savait que Mobutu était encore là pour longtemps. Bon, nous, on craignait un peu (...). Et, finalement, les choses qui ont mal tourné, il y a des amis qui sont morts, les camarades qui sont morts et (...) on a amené certains à la prison. Moi, je ne voulais plus rester ici. Bien sûr, mon père a pesé de son poids pour me faire partir* ». C'est en Suède qu'il est parti demander l'asile, mais après 5 années, sa demande a été refusée et il a été contraint de rentrer. Il était pourtant parti dans l'idée de ne pas rentrer dans le court terme au Congo.

**Barnabé**, lui, parti en Europe (France et Pays-Bas) en 1996, explique : « *C'est dans la nature humaine de chercher où il fait bon vivre, quoi. Je voyais la situation changer ici, la situation politique, la situation économique, tout ça, et ça n'allait pas (...). Je me disais que si je restais ici, ce sera difficile pour moi. C'est comme ça que je suis allé en Europe* ». Son départ s'inscrivait dans la durée puis qu'il partait dans l'idée de s'établir définitivement à destination. Malheureusement, il a été refoulé en 2002 et sa réinsertion est très difficile depuis lors. Il souhaiterait repartir à l'étranger mais il manque de moyens. Il explique la situation actuelle : « *Ici, il y a pas d'avenir, il suffit de regarder, il y a pas d'avenir : même les gens qui travaillent, ils crèvent. Il y a pas d'avenir ici (...), c'est dur, c'est dur...* »

Un autre élément important à prendre en compte est la fermeture des frontières et les entraves à la liberté de circulation auxquelles sont confrontés les migrants. A partir des années 1980, mais surtout dans les années 1990 et après le 11 septembre 2001, les Etats du Nord ont pris des mesures pour limiter les flux migratoires. Les différentes fermetures des frontières s'avèrent être un frein pour les retours car les migrants qui souhaitent retourner dans le pays d'origine n'ont plus l'assurance de pouvoir revenir dans le pays de destination au cas où leur réinsertion se passe mal au Sénégal ou au Congo. La situation en termes de possibilité de circulation dictée par les pays du Nord interfère donc aussi dans la mobilité des migrants. Si

les migrants sont partis dans ce contexte de fermeture des frontières, ils ont conscience que repartir une nouvelle fois sera difficile s'ils n'ont pas un titre de séjour adéquat à destination. C'est le cas, par exemple, de ceux qui ne disposent pas de papiers ou dont le titre de séjour n'est que de courte durée. Par contre, ceux qui ont un titre de séjour longue durée ou qui sont résidents à destination ne prennent pas le même risque puisqu'ils ont la possibilité de partir. Ainsi, les Congolais soulignent qu'avoir la nationalité d'un pays européen peut leur permettre d'être rapatrié en cas de troubles.

**Gaëlle** est revenue en 2005 au Congo, car son mari y avait trouvé un emploi intéressant. Elle est consciente qu'elle a accepté de rentrer parce qu'elle sait qu'elle a l'assurance de repartir s'il le faut, grâce à la nationalité belge qu'elle a obtenue. Elle déclare vouloir rester au Congo, mais que certaines circonstances pourraient la pousser à repartir en Belgique : « S'il y a des conflits, guerres, choses comme ça...et pour les enfants. Le fait d'avoir la nationalité, ça me permet de sauter dans l'avion et de repartir vite fait ! ».

**Kader**, un Sénégalais revenu pour monter sa propre activité au Sénégal après un long séjour en France, dit aussi que la nationalité lui permet de repartir si sa réinsertion se passe mal : « L'Afrique, c'est pas l'Europe. Les projets, il faut être assez pugnace pour les mener, parce que ce n'est pas la même facilité, mais nous avons la volonté de faire les choses. Et puis au moins d'essayer. Parce que moi, de toute façon, je suis Français, donc je viens, j'aime mon pays, j'essaie, mais j'ai toujours la possibilité de rentrer en France et de continuer ma carrière ».

Le fait d'avoir acquis la nationalité d'un pays d'accueil donne aussi droit à d'autres opportunités : en plus d'être une garantie de circulation et de rapatriement en cas de troubles, elle donne l'accès à certains avantages sociaux à destination et permet l'obtention de postes d'expatriés à l'origine. S'ils n'ont pas la nationalité, les migrants de retour congolais s'assurent souvent d'avoir une carte de long séjour (notamment possible avec le regroupement familial) pour avoir la possibilité de circuler librement, sans avoir à demander un visa.

## Conclusion

De façon générale, il semble que le retour a une plus grande place au sein des projets migratoires des Sénégalais que des Congolais. Les Sénégalais, où qu'ils aillent et quelles que soient leurs conditions de vie avant de partir, soulignent très souvent le fait qu'ils ne partent pas définitivement, que leur migration est temporaire et qu'ils reviendront au Sénégal un jour, dans le court ou le long terme. Les valeurs traditionnelles les poussent à garder des contacts étroits avec le pays et la famille, et à ne pas s'écarter des manières de penser, ce qui a un impact notamment sur la mobilité et les retours des femmes. La situation du côté des Congolais ne révèle pas une telle tendance. Le point de vue culturel et social a donc toute son importance. En outre, les logiques migratoires des Congolais partis dans les pays du Nord ont changé avec le temps. A l'époque où le contexte au Congo était favorable, le retour allait de soi. Cependant, depuis, avec la détérioration des conditions de vie, la plupart des Congolais sont davantage dans une optique d'installation dans le pays de destination. D'une part, les projets migratoires sont donc influencés par le contexte dans le pays d'origine. D'autre part, la fermeture progressive des frontières restreint les possibilités réelles de circuler et découragent les retours, ce qui se remarque aussi pour les retours des Sénégalais partis dans les pays du Nord.

Ces premiers résultats appellent à la réalisation d'autres analyses quantitatives. Il serait notamment intéressant de vérifier l'évolution des motifs des retours en fonction de la période de départ et de comparer les différences entre les hommes et les femmes. De plus, prendre en

compte le niveau d'instruction dans les analyses pourrait mettre en évidence des tendances intéressantes. Deuxièmement, la situation des migrants avant leur départ peut également avoir un impact sur leur vision de la migration et donc du retour. Par exemple, le bien-être subjectif l'année précédant le départ pourrait être pris en considération, ainsi que les conditions dans le logement ou le statut dans le ménage. En outre, il peut être important de connaître, en plus du motif de départ, l'auteur de la décision de la migration et la destination visée au départ, de façon à distinguer correctement les migrations libres des migrations contraintes. Troisièmement, le vécu de la migration en tant que telle devrait aussi être inclus dans les analyses car il participe à l'évolution des logiques touchant au retour. Des variables par exemple sur l'acquisition éventuelle d'une autre nationalité, la durée de la migration, le statut professionnel, le statut matrimonial pourraient être incluses aux analyses. Ainsi, on pourrait tester les hypothèses suivantes : les actifs rentreraient moins dans le pays d'origine et les inactifs davantage, surtout s'ils sont âgés, car il leur importe d'assurer leurs vieux jours ; les hommes qui ont un emploi qui n'est pas à la hauteur de leurs compétences vivent mal cette situation et reviendraient dans le pays d'origine pour acquérir un certain statut ; les femmes congolaises, quel que soit le travail qu'elles ont à destination et même si elles ont étudié, préféreraient rester à destination plutôt de rentrer au Congo ; etc.

Les logiques du retour sont finalement assez complexes, puisqu'elles varient selon l'origine et le profil des individus, selon leur culture, selon les périodes et selon les projets migratoires. L'approche qualitative est très utile dans le cadre d'une analyse comparative. Lors de la réalisation du deuxième « terrain » (à Kinshasa), elle a en effet pu mettre en évidence des aspects inattendus, qui n'avaient pas été remarqués lors des premiers « terrains » (à Dakar). Lorsque je constatais des comportements ou visions différents à Kinshasa qui n'allaient pas dans le sens de ceux découverts à Dakar en termes de migration ou de retour, l'étonnement donnait lieu au questionnement et à la recherche d'une explication.

Les deux approches, qualitative et quantitative, prennent finalement tout leur sens. Cette démarche a donc consisté en l'enchaînement de plusieurs séquences qui ont mis en avant chacune à leur tour des hypothèses et des résultats, ce qui se poursuit d'ailleurs aujourd'hui. Ainsi, il est possible de confirmer les dires de Couty (1984) selon lesquels « le fait que les approches quantitative et qualitative renvoient à deux domaines d'intelligibilité différents fonde leur complémentarité ». Le quantitatif était à la recherche de la représentativité et le qualitatif de la compréhension, ce qui a contribué à mieux cerner le phénomène du retour et les logiques qui entrent en jeu.

## Bibliographie

- Braekman C., 2009, Les nouveaux prédateurs : Politique des puissances en Afrique centrale, Aden Editions 2009, 394 p.
- Cassarino J.-P., 2004, "Theorising Return Migration: the Conceptual Approach to Return Migrants Revisited", *International Journal on Multicultural Societies*, Vol. 6, n° 2, p. 255.
- Massey D. S., Constant A., 2002, "Return Migration by German Guestworkers: Neoclassical versus New Economic Theories", *International Migration*, vol. 40, n° 4, p. 5-38.
- Couty P., 1984, « La vérité doit être construite », *Cahiers de l'O.R.S.T.O.M.*, Série Sciences Humaines, Institut de Recherche pour le Développement (IRD), Paris, 20(1), p. 5-15.
- Gondard-Delcroix C., 2006, « La combinaison des analyses qualitative et quantitative pour une étude des dynamiques de pauvreté en milieu rural malgache », thèse dirigée par J.-P. Lachaud, Université Montesquieu-Bordeaux IV, 368 p.
- Kabbanji L., Ouedraogo A., Piché V., 2005, "Politiques migratoires et intégration régionale en Afrique de l'Ouest", XXVème Congrès International de la Population, 18-23 Juillet 2005, Tour, 22 p.
- Kagne B., Martiniello M., 2001, « L'immigration sub-saharienne en Belgique », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1721, 50 p.
- King R., 2000, "Generalizations from the History of Return Migration", *in*: Return Migration: Journey of hope or Despair?, dir. par B. Ghosh, Geneva, IOM : UNO, p. 7-55.
- Massey D. S., Arango J., Hugo G., Kouaouci A., Pellegrino A., Taylor J. E., 1993, "Theories of international migration: a review and appraisal", *Population and Development Review*, vol. 19, n° 3, p. 431-466.
- Petit A., 2002, « L'ultime retour des gens du fleuve Sénégal », *Hommes et migrations*, 1236, p. 44-52.
- Pison G., Hill K., Cohen B. et Foote K., 1997, « Croissances et répartition de la population : migrations », *in* : *Les changements démographiques au Sénégal, Travaux et Document de l'INED*, 138, p. 31-38.
- Robin N., 1996, *Atlas des migrations ouest-africaines vers l'Europe, 1985-1993*, Paris : ORSTOM éd., Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération, 110 p.
- Robin N., Lalou R., Ndiaye M., 2000, Facteurs d'attraction et de répulsion à l'origine des flux migratoires internationaux, Rapport national Sénégal, 174 p.
- Stark O., Bloom D. E., 1985, "The New Economics of Labor Migration", *American Economic Review*, vol. 75, p. 173-178.
- Stark O., 1991, "The migration of labor", Cambridge : Basil Blackwell, 406 p.
- Schoumaker B., Vause S., Mangalu J., 2009, *Political Turmoil, economic crises, and International Migration in DR Congo: Evidence form Event-history data (1975-2007)*, IUSSP
- International Seminar « Demographic Responses to Sudden Economic and Environmental Change », Kashiwa, Chiba, Japan, 46 p.

Sossou P., M'Paty B. et Buzika.F., 2010, « La société civile et les déplacés de Bandundu », *Migrations forcées revue*, n° 36, p. 32-33.

Tall S. M., 2002, “L’émigration sénégalaise d’hier à demain » *in* : La société sénégalaise entre le local et le global, dir. par M. C. Diop, Paris : Karthala, p. 549-578.

Todaro M. P., 1969, “A model of Labor Migration and Urban Unemployment in Less Developed Countries”, *American Economic Review*, vol. 59, p. 138-148.

Winter G., 1984, « Deux méthodes d'investigation irréductibles mais complémentaires », *Cahiers de l'O.R.S.T.O.M*, Série Sciences Humaines, Institut de Recherche pour le Développement (IRD), Paris, vol. 20(1), pp 17-24.